

Un guichet unique pour mieux vous accueillir

NOTICIA

PROCEDIMIENTOS

Jueves, 13 de enero de 2022

Un guichet unique pour mieux vous accueillir

Inscription scolaire, renouvellement de passeport, demande de logement? depuis la rentrée, une reorganisation de l'accueil en mairie est lancée pour moderniser et fluidifier les démarches administratives des Véliziens.



La municipalité a fait le choix de simplifier les démarches des administrés, quelle que soit la nature du besoin. Le guichet unique se veut multicanal pour être en phase avec les usages et attentes des Véliziens. Le processus de traitement des demandes a été repensé et modernisé sur les trois pôles d'accueil : physique en mairie, téléphonique et numérique avec le Portail citoyen. Une adaptation des services municipaux qui place la relation avec l'usager au centre de cette nouvelle organisation.

"En simplifiant le parcours de l'usager, nous souhaitons optimiser les services, améliorer la satisfaction des usagers et valoriser le savoir-faire des agents municipaux qui sont associés et impliqués depuis le début du projet. Nous nous inscrivons clairement dans une démarche qualité avec comme objectif, à moyen terme, une certification type Qualivilles ou Marianne".

Comment cela fonctionne ?

Vous pouvez effectuer toutes vos démarches en un seul et même lieu :

- **État civil** : demandes d'actes de naissance, de mariage et de décès, attestations d'accueil, cartes d'identité et passeports.
- **Famille** : inscriptions scolaires et périscolaires, calcul du quotient familial, paiement des factures.
- **Animation** : inscription aux activités seniors, jeunesse, réservation de salles.
- **Élections** : inscription sur les listes électorales.
- **Urbanisme** : dépôt de dossier, renseignements sur le cadastre, PLU et prise de rendez-vous.
- **Logement** : dépôt de demande de logement, abonnements parking.
- **Services techniques** : demandes d'interventions.

Dans les prochains mois, d'autres services seront intégrés notamment la facture unique pour la rentrée 2022, regroupant toutes les prestations aux familles.



Vos démarches dématérialisées



Suivez le traitement de vos demandes directement en ligne. Des ordinateurs, photocopieurs sont à votre disposition en mairie pour enregistrer vos démarches en toute autonomie. Prochainement, une borne informatique reliée à une imprimante sera installée.

Un photomaton dernière génération est installé dans le hall de la mairie. En plus des photos d'identité traditionnelles, vous pouvez faire des e-photos. Cette démarche permet d'intégrer votre photo d'identité et votre signature directement sur votre demande de permis de conduire.

